

Bloc de compétences n°3 Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets ou d'actions en faveur de l'insertion du titre Conseiller Emploi Formation Insertion (titre de niveau 5)

CAFOC de Strasbourg
2 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Téléphone: 03 88 14 10 10
cafoc@gip-fcip-alsace.fr



Organisme de formation enregistré sous le N° 42 67 031 29 67
Auprès du préfet de la Région. Attribué le 20/06/2002.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Responsable(s) de l'action

Cynthia Wolf
Conseiller en Formation Continue

Aline FAUVELLE
Assistante de formation
03 67 18 22 98



Public visé

Reconversion professionnelle vers le métier de CEFI, conseiller emploi formation, coordinateur pédagogique

Prérequis

Avoir un niveau 4 et exercer une activité de conseil et d'accompagnement de publics vers l'insertion

Taux de réussite

88%

Durée

Personnalisée par rapport au profil du demandeur.

Parcours complet : 133 heures
(98 heures de formation / 35 heures d'accompagnement)

Tarif

2261 €

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Objectif général :

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets ou d'actions en faveur de l'insertion

Objectifs pédagogiques :

- Analyser des besoins sur un territoire
- Concevoir des projets ou des actions en réponse aux besoins identifiés
- Mettre en œuvre et suivre le projet

CONTENUS DISPENSÉS

14 jours de formation soit 98 heures au maximum + 35 heures d'accompagnement au maximum pour la préparation à la certification le cas échéant

- Conduire un projet
- Diagnostic de territoire
- Formaliser un projet sous forme de mindmap
- Ingénierie financière d'un projet ou d'une formation
- Projet et stratégie de communication
- Renforcer sa posture professionnelle pour gagner en efficacité et en sérénité

MODALITÉS

Déroulement de la session :

Forte alternance tout au long de la formation, formation en présentiel (2 jours par semaine en moyenne en centre de formation)

Le calendrier des modules de formation est organisé de façon chronologique. Pour chaque validation de bloc de compétence, un jury est organisé pour valider le mémoire déposé.

La formation étant construite de façon modulaire, le parcours peut ainsi être aménagé selon les besoins et/ou parcours antérieurs de l'apprenant.

Méthodes pédagogiques :

- Expositive, active, participative

Dates : Prochain démarrage le **16 janvier 2025** (fin de formation parcours complet : 25 mars 2025)

Modalités et délais d'inscription : sur dossier et entretien

Financement : CPF - Entreprise – OPCO – Individuel

Modalités d'évaluation et validation : certification Conseiller Emploi Formation Insertion (niveau 5) – inscrite au RNCP sous le code 332 T

Le bloc est validé par une production écrite, évaluée par le jury au regard d'un tableau de compétences spécifique à chaque bloc :

Le bloc 3 fait l'objet de la production d'un schéma heuristique présentant un projet, assorti d'un dossier complémentaire de 5 pages.

Cette production est ensuite complétée par un entretien final devant un jury

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) : un dossier de demande de validation des acquis de l'expérience est complété et étudié par le jury. Un entretien devant le jury (en présentiel ou visioconférence) est organisé pour évaluer les compétences du (de la) candidat(e) au regard du référentiel de la certification. Dans le cas d'une visioconférence, le(la) candidat(e) est invité(e) à se rendre au DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) de son académie avec qui la visioconférence est organisée.

Intervenant(s) : Formateurs professionnels expérimentés

Accessibilité handicap : Oui (sous réserve de validation du projet professionnel)

Référent handicap : Florent PETITDEMANGE - florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr

Débouchés : la formation et la certification permettent d'occuper des postes de conseiller en insertion professionnelle (CIP) dans diverses structures (SIAE, entreprises, organismes de formation), conseiller à l'emploi en mission locale ou Pôle Emploi...